

THE HONOURABLE KIM PATE  
SENATOR FOR ONTARIO  
ALGONQUIN ANISHINABE AKI  
HOMELAND OF THE ALGONQUIN ANISHINABEG NATION



SENATE | SÉNAT  
CANADA

L'HONORABLE KIM PATE  
SÉNATRICE DE L'ONTARIO  
ALGONQUIN ANISHINABE AKI  
TERRITOIRE DE LA NATION ALGONQUIN ANISHINABEG

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Il est urgent que le Canada et la communauté internationale agissent pour défendre les droits de la personne dans le nord-est de la Syrie**

### *POUR DIFFUSION IMMÉDIATE*

**31 août 2023 (Ottawa)** — Nous, la délégation de membres de la société civile canadienne qui revient tout juste du nord-est de la Syrie, prions le gouvernement canadien de prendre les mesures suivantes sans attendre :

- Fournir les services consulaires complets, y compris des visites en personne, à tous les Canadiens détenus dans des camps et des prisons dans le nord-est de la Syrie.
- Collaborer avec des représentants de l'Administration autonome du Nord et de l'Est de la Syrie (AANES) pour rapatrier tous les Canadiens détenus dans des camps et des prisons dans le nord-est de la Syrie qui voudraient revenir au Canada.
- Délivrer des permis de séjour temporaire pour permettre aux mères et aux frères et sœurs non canadiens d'enfants canadiens détenus dans des camps dans le nord-est de la Syrie de voyager au Canada.
- En collaboration avec la communauté internationale et l'AANES, fournir les ressources, l'assistance technique et tout autre soutien nécessaire pour renforcer le système de justice dans le nord-est de la Syrie, y compris la capacité d'entreprendre des procès à l'encontre des personnes soupçonnées de crimes liés au terrorisme dans le respect des normes internationales en matière de droits de la personne.
- En collaboration avec la communauté internationale et l'AANES, augmenter considérablement le soutien pour répondre aux besoins humanitaires de la population du nord-est de la Syrie, y compris, sans toutefois s'y limiter, dans des domaines comme les infrastructures, les soins de santé, l'éducation, l'alimentation et l'eau.

« Rien dans ma vie professionnelle n'aurait pu me préparer pour les expériences vécues au cours de cette semaine. Comme de nombreux Canadiens, je suis depuis longtemps fière d'être une citoyenne d'un pays qui respecte les droits de la personne et qui fait la promotion de la primauté du droit, au pays comme à l'étranger. Or, nous ne faisons ni l'un ni l'autre dans le nord-est de la Syrie.

Le Canada doit être au premier plan de ces efforts déterminés pour fournir les ressources et aider à bâtir les institutions nécessaires à l'administration de la justice et au respect des droits de la personne dans le nord-est de la Syrie. Jusqu'ici, notre approche a nui à ces objectifs au lieu de les promouvoir.

Il n'est pas trop tard, mais le changement de cap doit se faire dès maintenant. Bâtir et fortifier des prisons et garder des personnes enfermées indéfiniment, dont certaines pourraient être entièrement innocentes et d'autres pourraient avoir commis de terribles atrocités, de leur propre gré ou sous la contrainte, ne réussit qu'à aggraver les injustices et à favoriser une plus grande insécurité », a déclaré la sénatrice Kim Pate.

- 30 -

**Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec:**

Emily Grant  
Bureau de la sénatrice Pate  
[emily.grant@sen.parl.gc.ca](mailto:emily.grant@sen.parl.gc.ca)  
613-995-9220

## **Appel urgent lancé au Canada et à la communauté internationale pour faire respecter les droits de la personne dans le nord-est de la Syrie**

### **DOCUMENT D'INFORMATION**

Une délégation canadienne composée de quatre personnes de la société civile, qui est rentrée récemment d'une mission de cinq jours dans le nord-est de la Syrie, demande aujourd'hui au gouvernement canadien d'agir de toute urgence pour offrir une assistance consulaire immédiate à des citoyens canadiens qui sont toujours détenus et coincés dans des camps et des centres de détention de cette région. La délégation prie également le gouvernement de s'occuper en priorité du rapatriement de tous les citoyens désirant rentrer au Canada.

La délégation est vivement préoccupée par les graves atteintes aux droits de la personne et par les répercussions sérieuses sur la sécurité dans la région, comme en témoigne la politique actuelle de la communauté internationale, dont fait partie le Canada. Cette politique consiste essentiellement à placer de façon indéterminée des milliers de ressortissants étrangers, dont plus de la moitié sont des enfants, dans des prisons et dans ce qui sont en fait des camps de détention dans le nord-est de la Syrie.

La délégation a demandé au Canada d'accroître considérablement son aide financière et technique et toute autre forme d'aide qu'il accorde à l'Administration autonome du Nord et de l'Est de la Syrie (AANES), en particulier pour ce qui est des mesures visant à renforcer la capacité du système de justice de la région.

### **Des femmes et des enfants abandonnés**

La délégation a interviewé une femme canadienne et trois femmes non canadiennes qui sont les mères de treize enfants canadiens tous présentement détenus dans le camp Roj.

À l'heure actuelle, ces femmes, y compris celle qui est citoyenne canadienne, ont appris du gouvernement canadien qu'elles ne seront pas autorisées à se rendre au Canada, mais que leurs enfants peuvent y aller sans elles.

Elles ont fait part à la délégation d'un éventail de difficultés auxquelles elles sont confrontées dans le camp, notamment la scolarisation de leurs enfants, et d'un certain nombre de problèmes sérieux touchant à leur sécurité et à leur santé. Elles

ont toutes demandé d'être rapatriées au Canada et ont demandé que les mères non canadiennes et les frères et sœurs des enfants canadiens soient autorisés à accompagner ces derniers. Elles ont par ailleurs réitéré cette demande urgente à la délégation. Les mères non canadiennes ont appris que, étant donné qu'elles n'ont pas la citoyenneté canadienne, elles ne sont pas autorisées à se rendre au Canada en compagnie de leurs enfants.

« La position scandaleuse adoptée par le gouvernement canadien jusqu'à maintenant dans ces dossiers ressemble terriblement à celle liée à des événements honteux qui sont inscrits dans notre propre histoire. Nous connaissons maintenant très bien les conséquences qui surviennent quand on arrache des enfants à leur mère et que l'on sépare des familles de force », a déclaré la sénatrice Kim Pate. « La seule voie à suivre qui est acceptable et légitime pour le gouvernement canadien consiste à prendre des mesures immédiatement — pas dans quelques semaines ou mois, mais bien dans les prochains jours — pour s'assurer que toutes ces femmes et tous leurs enfants puissent venir au Canada en toute sécurité. La politique canadienne doit chercher principalement à garder les mères et les enfants ensemble, et non pas à les séparer. »

« Dans un contexte aussi grave, il est totalement inacceptable que des formalités d'immigration servent de prétexte pour ne pas assurer la sécurité d'enfants et pour autoriser la séparation de familles », a fait savoir Hadayt Nazami. « Le gouvernement sait très bien que des mesures sont prévues dans le droit de l'immigration canadien, comme la délivrance d'un permis de séjour temporaire; ces mesures sont conçues exactement pour ce genre de situations, soit s'assurer que les personnes sans statut au Canada puissent être ramenées au pays dans de telles circonstances, par exemple quand l'intérêt supérieur de l'enfant ou l'unité familiale est en jeu. On pourrait même produire les documents nécessaires cet après-midi, et on devrait s'empresse de le faire. »

### **Des hommes placés en détention arbitraire et illégale**

La délégation a été en mesure de rendre visite à deux hommes canadiens, soit Muhammad Ali et Jack Letts. Ces hommes sont détenus dans deux centres de détention différents de la région. Ils sont tous deux incarcérés depuis plus de cinq ans sans avoir eu droit à une visite consulaire ni à une aide directe de représentants canadiens pendant tout ce temps.

Les deux hommes ont indiqué à la délégation qu'ils souffrent de graves problèmes de santé. Muhammad Ali n'a pas pu fournir de renseignements détaillés sur son état de santé pendant l'entretien, qui a eu lieu, par la force des choses, en présence de représentants de la prison. Par ailleurs, les deux hommes étaient très inquiets et ont posé des questions au sujet de leur famille, avec qui ils n'ont eu aucun contact ni échange depuis des années.

Muhammad Ali et Jack Letts ont tous deux explicitement demandé d'obtenir une aide consulaire et d'être rapatriés au Canada. Ils ont clairement indiqué qu'ils étaient prêts à faire face à toute accusation d'actes terroristes qu'ils auraient commis ou à toute autre accusation criminelle dans le cadre d'un procès équitable mené par l'appareil judiciaire canadien et qu'ils accueilleraient favorablement de telles procédures.

Les deux hommes ont été interrogés ou interviewés à de nombreuses occasions par des agents du renseignement ou des agents de police américains, qui travaillaient, selon eux, principalement pour le compte du FBI. L'un des hommes a également été interviewé par des agents du renseignement de deux autres pays. D'après eux, ni l'un ni l'autre n'a déjà été interrogé par un agent du renseignement ou un agent de police canadien.

Jack Letts a raconté à la délégation qu'il ne pouvait d'aucune manière pour le moment expliquer comment et pourquoi il s'est retrouvé dans le nord-est de la Syrie et a indiqué que ses commentaires antérieurs, publiés notamment sur les médias sociaux, ont été formulés sous l'effet de la contrainte. Il a précisé que la contrainte n'avait pas été exercée par des agents de la prison; toutefois, dans le cadre de l'entretien avec la délégation et en présence de représentants de la prison, il ne pouvait indiquer librement la personne à l'origine de cette contrainte. Il espère bien pouvoir le faire en toute sécurité quand il sera au Canada.

La délégation était reconnaissante de pouvoir visiter ces deux hommes, mais a été très troublée et déçue lorsqu'elle a appris qu'elle n'était pas autorisée à rencontrer les autres prisonniers qu'elle avait demandé de voir. La délégation ne comprend pas pourquoi elle n'a pas obtenu un accès sans restriction et ne sait pas quels représentants sont responsables de ce refus ni de quels pays ils sont originaires. La délégation avait demandé de visiter sept autres hommes canadiens que l'on croyait être incarcérés dans le nord-est de la Syrie et craint qu'il puisse y avoir d'autres Canadiens dans les centres de détention de la région.

« La garde extrajudiciaire, non déclarée et d'une durée indéterminée de milliers de ressortissants étrangers, dont un certain nombre de Canadiens, dans des centres de détention répartis dans la région du nord-est de la Syrie, qui est financée et orchestrée par les États-Unis et d'autres pays, constitue un exemple flagrant de mépris des obligations relatives aux droits de la personne fondamentaux et universels », a fait savoir Alex Neve. « Le Canada ne devrait ménager aucun effort pour mettre un terme à cet affront aux principes de base de la règle de droit, et non pas tolérer cette situation en laissant des citoyens canadiens se perdre dans un labyrinthe d'injustice qui semble sans fin. Dans l'immédiat, la meilleure chose à faire pour le gouvernement canadien serait de faciliter le rapatriement de tous les Canadiens détenus dans les prisons du nord-est de la Syrie et de s'assurer que toute accusation liée à la participation à un acte terroriste ou à tout autre acte criminel est traitée en détail et équitablement par notre système de justice. »

### **Des lacunes majeures sur le plan du soutien consulaire**

Même si l'on doit prendre rapidement des mesures pour procéder au rapatriement de tous les Canadiens et pour permettre aux mères non canadiennes et aux frères et sœurs des enfants canadiens de les accompagner, il faut aussi organiser instamment des visites et de l'aide de la part du consulat. Par exemple, il était évident pour la délégation qu'il est urgent d'offrir de l'aide concernant les préoccupations relatives à la santé, un problème qui devrait être géré en obtenant du soutien consulaire.

« Il est décevant de constater que tant de Canadiens, y compris un nombre considérable d'enfants, n'ont pas reçu le soutien consulaire dont ils avaient besoin, et ce, pendant plusieurs années, même s'ils sont en droit d'obtenir un tel soutien », a indiqué Scott Heatherington. « Il s'agit évidemment d'une situation unique et difficile, et bon nombre de Canadiens pourraient être tentés d'affirmer que ces personnes sont les artisans de leur propre malheur. Il y a une chose qui nous a semblé évidente toutefois. Il n'y a pas de dénominateur commun expliquant comment ou pourquoi ces individus se sont retrouvés dans le nord-est de la Syrie au moment où la région se trouvait sous le contrôle cruel de l'État islamique (EI), et bon nombre d'entre eux sont désormais coincés dans des situations troublantes et impérieuses. La chose la plus importante à savoir, c'est que ces gens ont besoin d'une aide consulaire canadienne de toute urgence. Notre visite montre clairement qu'il est possible d'accéder aux infrastructures sur place et de se faire entendre, y compris dans les prisons. Nous nous attendons à ce que des représentants du consulat canadien emboîtent le pas sans plus attendre. »

## **Un échec terrible de l'aide internationale**

La délégation a reçu un bel accueil des représentants de l'AANES; elle a pu avoir des discussions instructives et ouvertes au sujet d'un large éventail d'enjeux liés aux questions humanitaires, à la justice, à la sécurité, aux infrastructures et à d'autres besoins. Les membres de la délégation ont aussi fait des rencontres émouvantes dans le cadre desquelles ils ont pu entendre de vive voix le témoignage de proches qui ont perdu des membres de leur famille, souvent plusieurs membres de la même famille, lors des violents combats visant à vaincre les forces de l'EI dans la région, mais aussi, plus récemment, par suite d'opérations militaires, notamment des attaques de drones lancées par les forces turques.

Il est on ne peut plus clair pour la délégation que les habitants du nord-est de la Syrie ont fait d'énormes sacrifices et ont subi des pertes considérables au cours des dernières années puisqu'ils étaient aux premières lignes de l'action mondiale primordiale cherchant à vaincre l'EI. Il est également clair que, au-delà de l'aide militaire et de l'aide en milieu carcéral, ces gens sont très loin de recevoir le soutien complet dont ils ont présentement besoin pour rétablir et reconstruire leur pays, entre autres dans le secteur de la loi et de la justice.

Lors d'un certain nombre de réunions, la délégation a écouté plusieurs représentants lui faire part de décisions claires et fondées sur des principes qui ont été rendues, l'objectif étant de s'assurer que tant les citoyens syriens que les ressortissants étrangers présentement détenus dans les camps et les prisons de la région ont droit à un système de justice répondant aux normes internationales et sont jugés dans le cadre de procès locaux et/ou devant un tribunal international. Toutefois, les demandes soumises à maintes reprises par l'AANES à la communauté internationale en vue d'obtenir du soutien en ce sens ont été refusées ou ignorées. À l'heure actuelle, on se prépare plutôt à traduire en justice des ressortissants étrangers — le nombre de prisonniers visés se situant entre 4 000 et 5 000 et l'effectif de juges comptant quelque 30 juges affectés au tribunal de la lutte contre le terrorisme.

La délégation a été impressionnée par l'engagement ferme relatif à l'importance de rendre justice dans ce contexte, mais avait aussi parfaitement conscience que la tâche est visiblement impossible à accomplir et qu'elle entraînera inévitablement des préoccupations persistantes sur le plan des droits de la personne. Et tout cela se passe dans un contexte plus large d'insécurité constante à grande échelle, dans une région instable.

La réalité quotidienne des habitants de la région du nord-est de la Syrie a comme toile de fond l'instabilité, la peur ainsi que les attaques fréquentes et les actes de violence perpétrés par les militaires turcs et par de présumées cellules de l'EI. On a récemment recensé des exemples dans les deux cas, soit juste avant l'arrivée de la délégation dans la région ou pendant son séjour.

« Comment se fait-il que l'administration régionale du nord-est de la Syrie comprenne à quel point il est important d'adopter une approche fondée sur les droits de la personne pour s'assurer que justice soit rendue dans la foulée des terribles atrocités commises pendant l'occupation du nord-est de la Syrie par l'EI, tandis que la communauté internationale a essentiellement choisi de ne pas assumer sa responsabilité à cet égard et de ne pas se servir de ses pouvoirs pour y parvenir? », a demandé Alex Neve. « Dès le début, dès la défaite de l'EI, le Canada et d'autres gouvernements auraient dû travailler de concert avec l'AANES pour élaborer un programme exhaustif de justice et de responsabilisation en trois parties prévoyant un processus de rapatriement, des procès locaux et un tribunal international. Ce manquement tourne en dérision le statut du Canada qui est reconnu comme étant un champion de la justice internationale. Il faut remédier à cette situation et y remédier dès maintenant. »

« Nous avons été choqués de constater et de vivre la réalité sur le terrain dans le nord-est de la Syrie. Par conséquent, il est difficile de ne pas ressentir de mépris par rapport à l'ampleur et à la nature du soutien accordé par la communauté internationale, y compris par le Canada. Nous n'avons pu nous empêcher de remarquer que les habitants du nord-est de la Syrie ont pu compter sur une aide internationale sans réserve quand une telle aide était pratique et qu'elle était dans l'intérêt immédiat et à court terme du Canada et d'autres pays prenant part à la Coalition internationale contre Daech. Il est déplorable de constater que l'aide internationale servant à rétablir et à garantir la justice et la règle de droit dans l'immédiat et pour l'avenir semble avoir disparu », a mentionné la sénatrice Pate.

### **Membres de la délégation :**

Voici les membres de la délégation : la sénatrice Kim Pate; Alex Neve, chercheur principal, École supérieure d'affaires publiques et internationales, Université d'Ottawa; Scott Heatherington, diplomate canadien à la retraite; Hadayt Nazami, avocat spécialisé dans l'immigration au Canada et dans les droits de la personne. Les membres de la délégation se trouvaient sur le terrain, dans le nord-est de la Syrie, du 24 au 28 août 2023.